



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

2026/05

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
GENISSAC (GIRONDE)**

DATE DE CONVOCATION 5 JANVIER 2026	L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE 12 JANVIER A DIX-HUIT HEURES Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Maire .
DATE D'AFFICHAGE 5 JANVIER 2026	Étaient présents : Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, M. BAGGIO Jean-Marie, Madame HENRY Christine, M. CHAPUS Benoît, Madame BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, M. LELEU Pascal, Madame L'HOMME Céline, M. BUREAU Olivier, M. LAPORTE Francis, Madame PALLUET Laurence, Madame MAURI Fabienne, Monsieur COLL Albert, Madame HOUQUES Christine
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRÉSENTS : 13 VOTANTS : 16	Pouvoirs : Madame PEETERS Stéphanie donne pouvoir à Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline M. LANSARD RUIZ Pierre donne pouvoir à Madame L'HOMME Céline Madame BLIMON Rachel donne pouvoir à M. LELEU Pascal
QUORUM ATTEINT	Absents : M. CALISTO David, Madame SICHE Delphine, M. LASSALLE Jérôme Madame MAURI Fabienne a été élue Secrétaire de séance.
OBJET : Renouvellement du marché groupé d'exploitation CVC par le SDEEG	Madame le Maire informe l'Assemblée que la Commune a adhéré en 2021 au marché groupé d'exploitation Chauffage, Ventilation, Climatisation lancé par le Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG) pour une durée de 5 ans. Le marché est entré en vigueur le 1 ^{er} août 2021 et arrivera à échéance le 31 juillet 2026. L'entreprise attributaire du marché est DALKIA.

DATE DE CONVOCATION 5 JANVIER 2026	Madame le Maire précise que dans le cadre des travaux de restructuration et de rénovation énergétique du groupe scolaire, les chaudières ont été remplacées par des pompes à chaleur.
DATE D'AFFICHAGE 5 JANVIER 2026	CONSIDERANT que le SDEEG prépare un nouveau marché allotri, lequel entrera en vigueur 1 ^{er} août 2026 pour se terminer le 31 juillet 2031. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité ,
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRÉSENTS : 13 VOTANTS : 16	<ul style="list-style-type: none"> - ACCEPTE d'adhérer au nouveau marché groupé d'exploitation et de maintenance des installations thermiques et de traitement de l'air lancé par le SDEEG. - AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette adhésion. - DIT que la dépense sera inscrite au budget principal de la Commune chaque année.
QUORUM ATTEINT	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme.
OBJET : Renouvellement du marché groupé d'exploitation CVC par le SDEEG	<p>Le Maire,  Émeline BOURDAT BRISSEAU</p> <p>La Secrétaire de séance,  Fabienne MAURI</p>